

L'ÉVOLUTION DU MONDE DU TRAVAIL ET LES ENJEUX POUR LA SST

JEAN-PIERRE BRUN

PROFESSEUR

**TITULAIRE DE LA CHAIRE EN GESTION DE LA SANTÉ
ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL**

SITE WEB: <http://cgsst.fsa.ulaval.ca>



... revolutionary changes in the organization of work have far outpaced our understanding of their implications for work life quality and safety and health on the job.

(NIOSH, avril 2002)



1

Les transformations du monde du travail

2

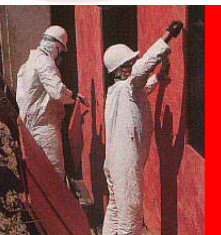
Les impacts sur la SST

3

L'évolution de la gestion de la SST

4

De la SST...aux conditions de travail

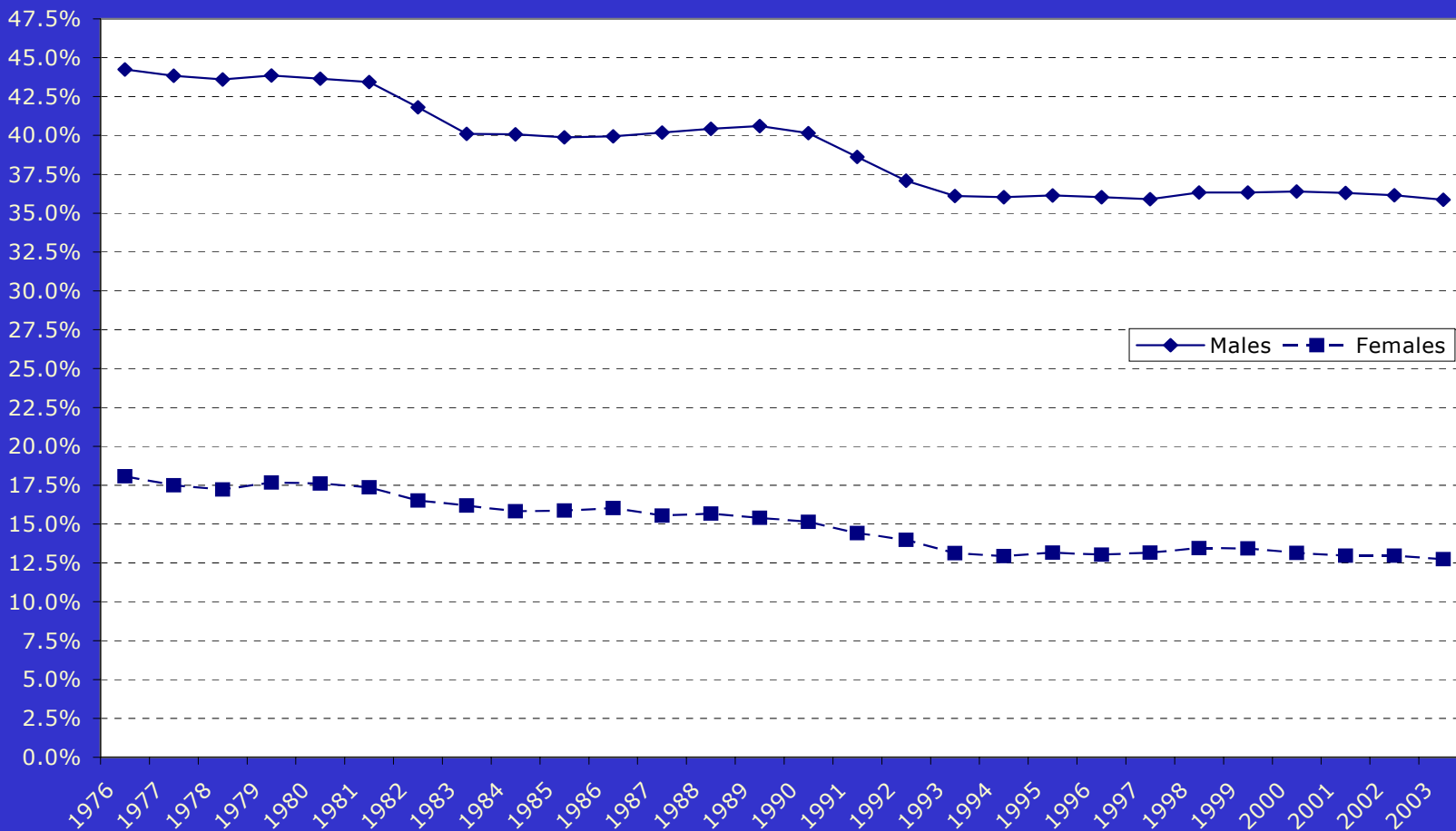


LES TRANSFORMATIONS DU MONDE DU TRAVAIL

1

EMPLOI DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

Canada 1976 à 2003

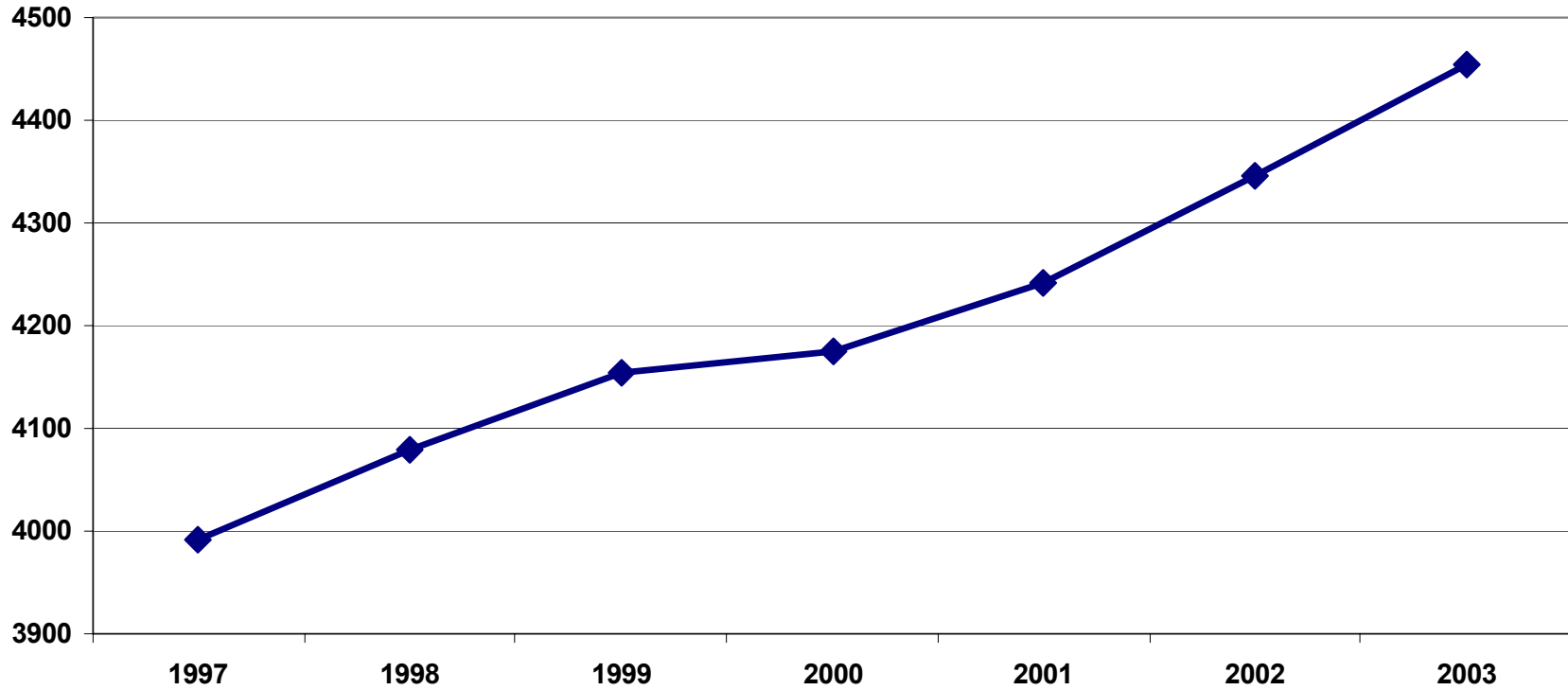
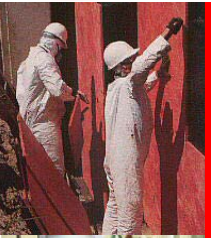


Source: CANSIM II



ENTREPRISES DE MOINS DE 20 EMPLOYÉS

Canada 1997 à 2003 (milliers)



- De cols bleus à emploi de service
- Éclatement des grandes organisations en petites entreprises et réseaux de production (96% petites entreprises au Québec)
- 64,7 % des entreprises de toutes tailles ne poursuivent pas leurs activités plus de cinq ans
- Croissance sous-traitance, franchise
- Près d'un travailleur sur six est indépendant
- Augmentation des heures de travail
- Augmentation du travail des femmes et des jeunes

- Augmentation des emplois multiples, temporaires et à temps partiel
- Plusieurs emplois au cours de la vie professionnelle
- Augmentation du travail à domicile et télétravail

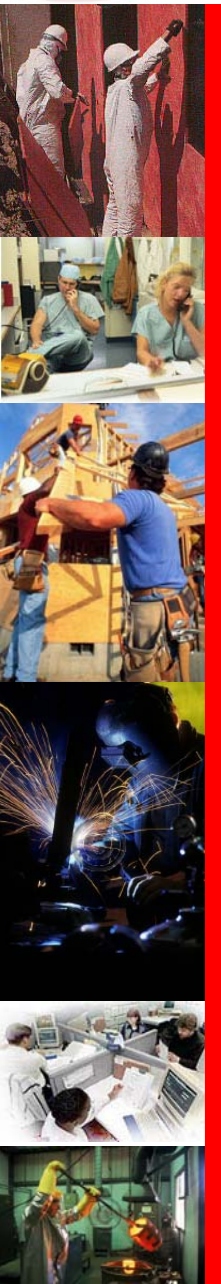


Revoir les frontières d'inclusion et d'exclusion des travailleurs et travailleuses

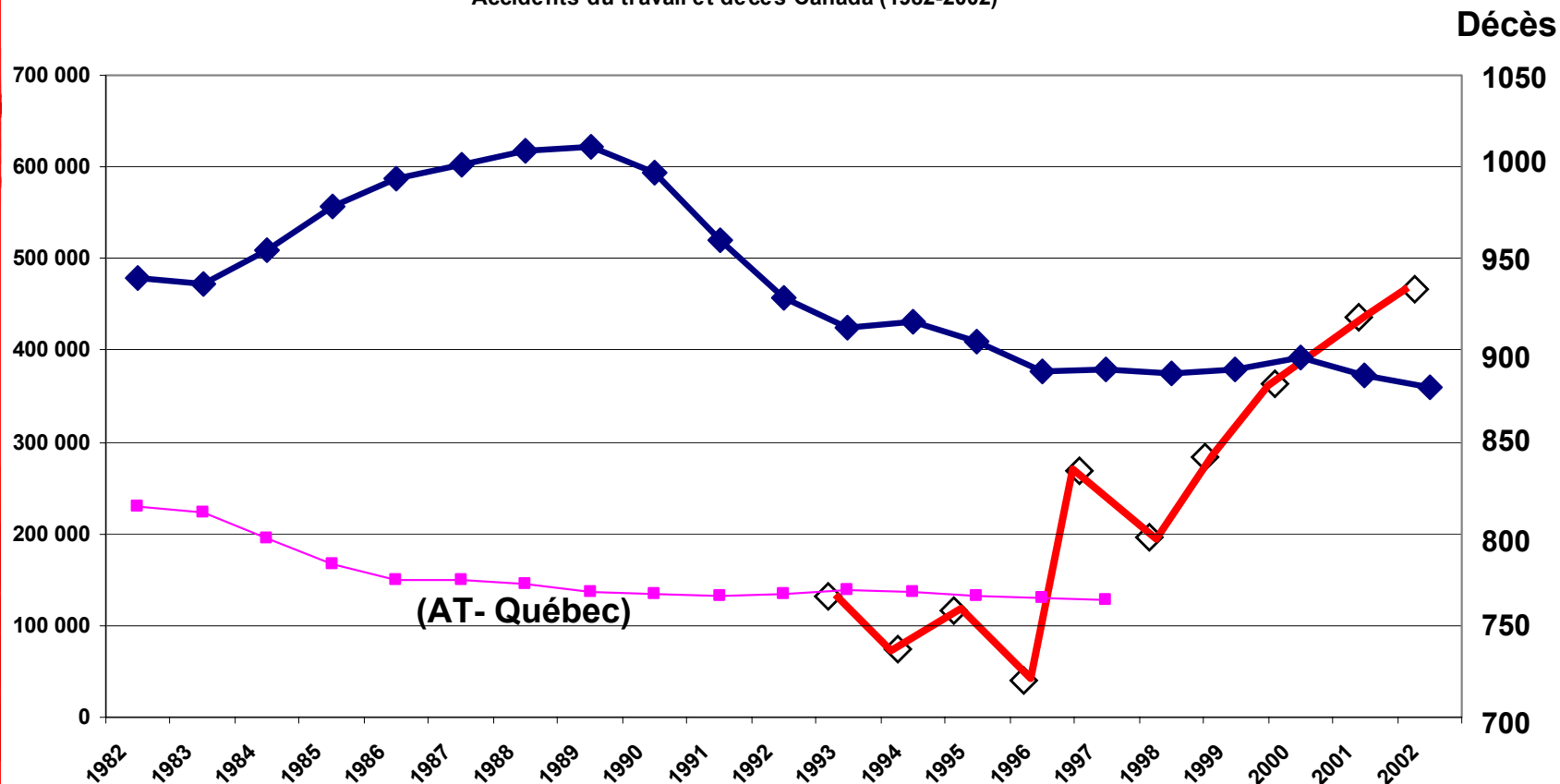


LES IMPACTS SUR LA SST

2



Accidents du travail et décès Canada (1982-2002)



- Diminution globale des accidents du travail
- Augmentation des décès au Canada, diminution au Québec!
- Grande efficacité des associations sectorielles paritaires
- Effet très significatif de la participation des travailleurs à la SST: représentants, syndicats, etc. (consensus scientifique)
- Présence de comités SST \Rightarrow amélioration globale de la SST
- Excellent positionnement international de la recherche québécoise en SST



- Extension de la couverture des risques: industriels, environnementaux, biologiques et sociaux
- Changement d'échelle de risque: biologique (gras trans, OGM); chimique (anti-inflammatoire)
- Vitesse de diffusion (C. difficile, SARM)



- Intolérance croissante envers certains risques: nucléaire, alimentaire, génétique, sécurité nationale
- De la réparation civile (LATMP) à l'action pénale (C-45)
- Préoccupation maladies: LATR, stress, amiante ↑
- Préoccupation sécurité ↓ VS Sécurité emploi ↑
- Réglementation ↓ VS Certification ↑



- Charges lourdes (37%)
- Travail répétitif (57%)
- Postures douloureuses (47%)
- Bruit (29%)
- Cadence très élevée (56%)
- Vibration (24%)

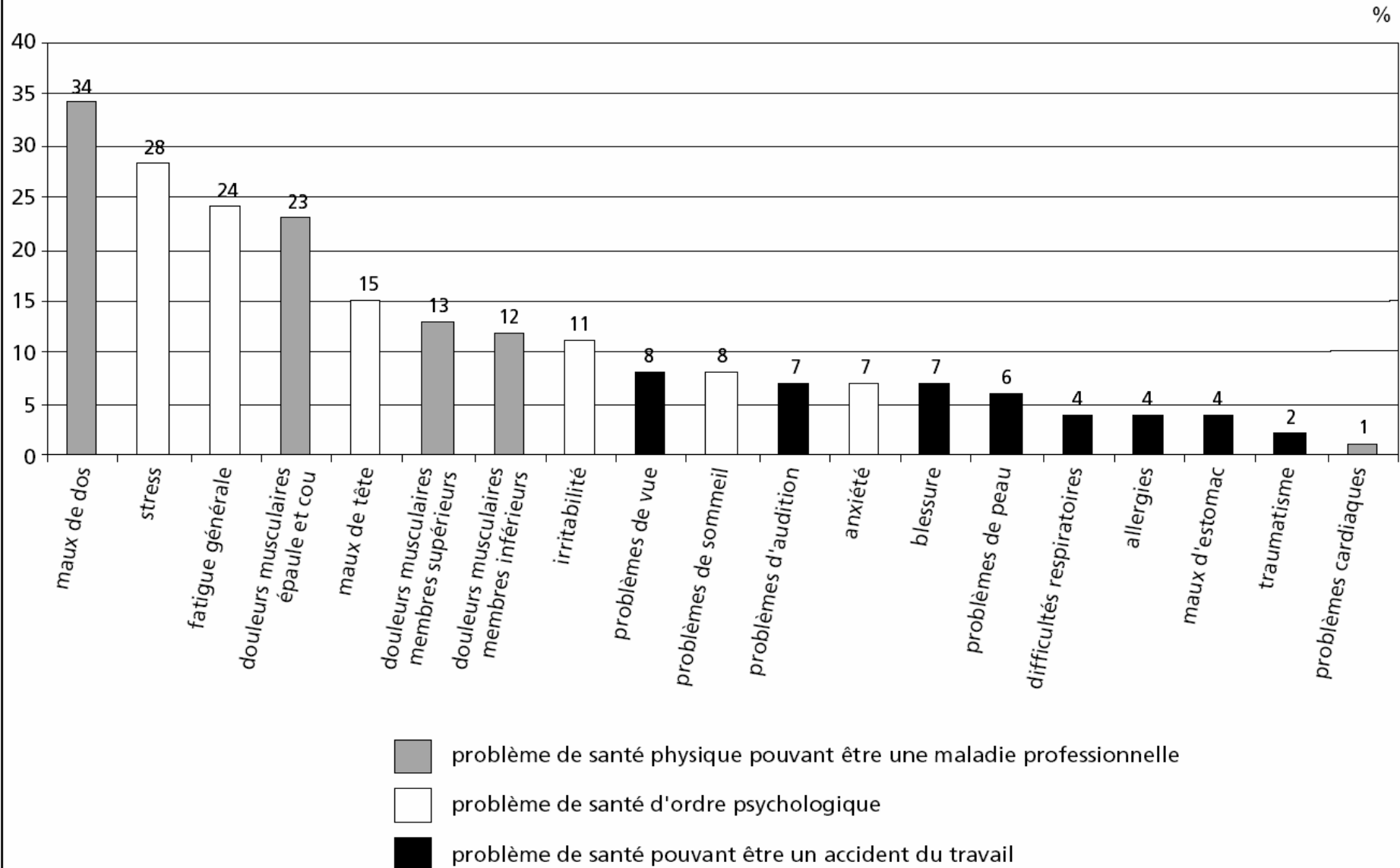
- Travail à temps partiel (18%)
- Surcharge informationnelle
- Travail sur ordinateur (41%)
- Télétravail (en émergence)
- Stress
- Violence au travail (4% à 15%)
- Risques environnementaux
- Radiation non-ionisante (téléphone cell, syst. sans fil)
- Interaction environnement-génétique

Effets immédiats VS différés



LES PROBLÈMES DE SANTÉ LIÉS AU TRAVAIL EN EUROPE (2000)

Graphique 1: Les «problèmes de santé liés au travail» (Q35) tels qu'ils sont perçus par les travailleurs européens en 2000





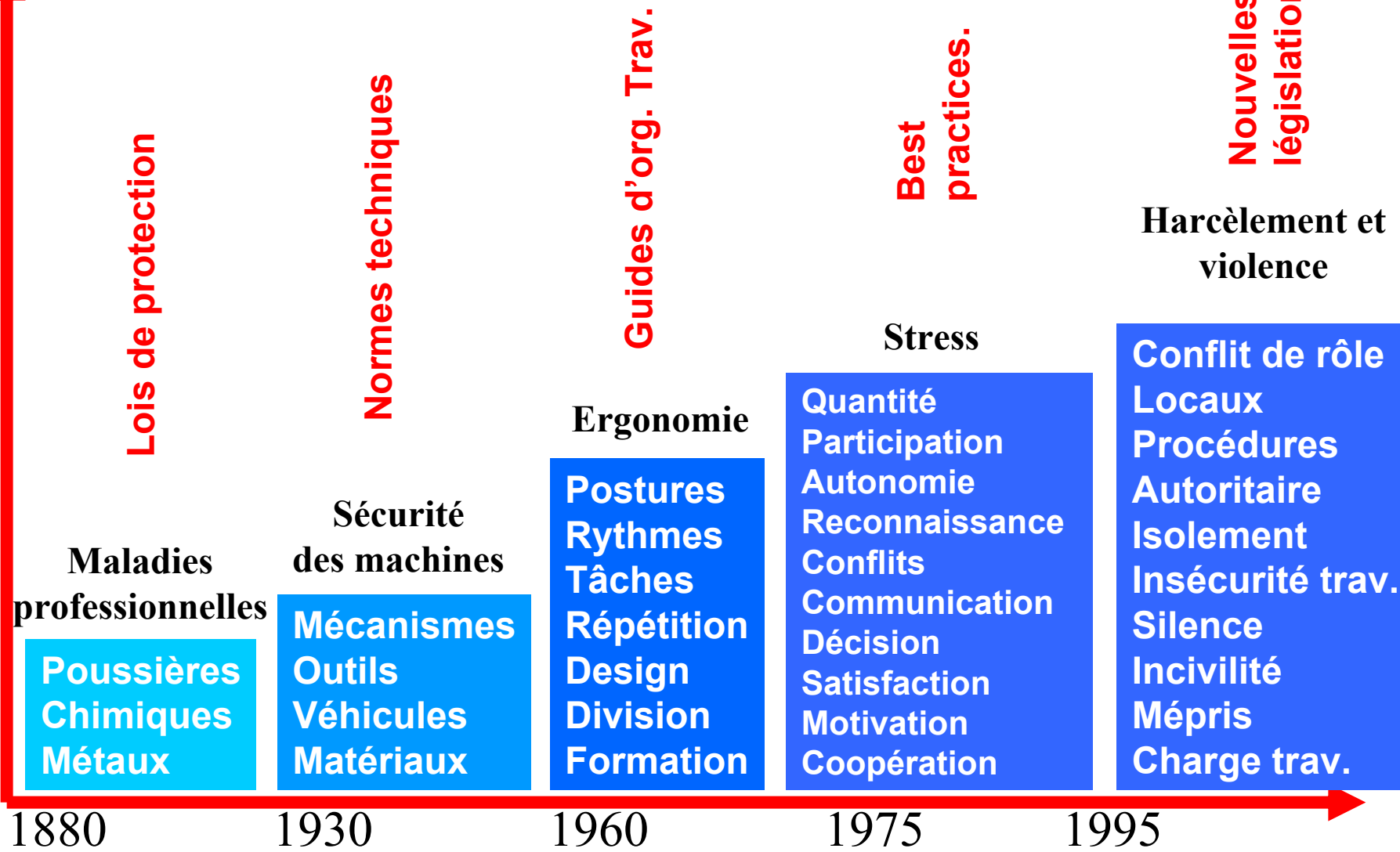
L'ÉVOLUTION DE LA GESTION DE LA SST

3

MULTIPLICATION DES CAUSES

Bien-être au travail

Risque au travail



1880

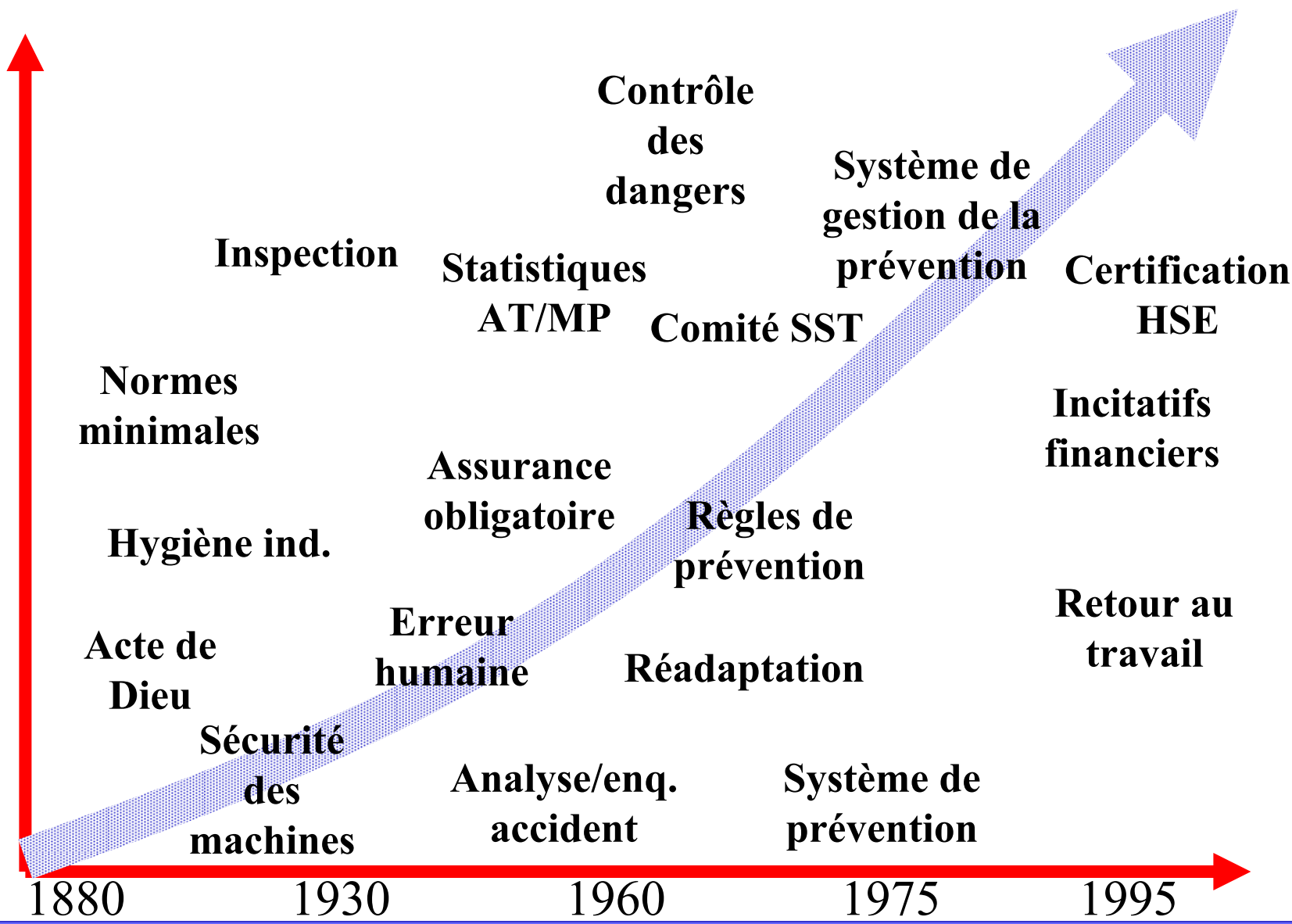
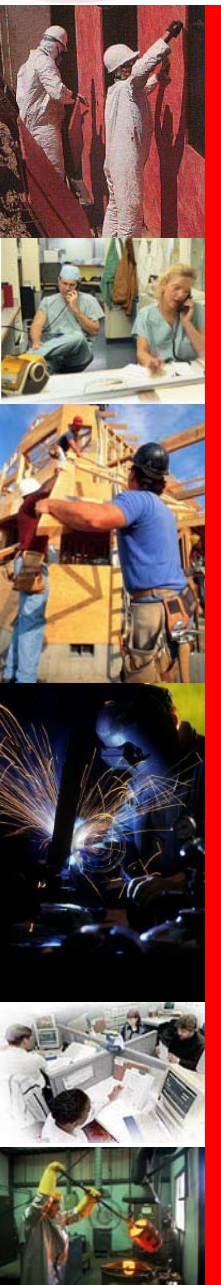
1930

1960

1975

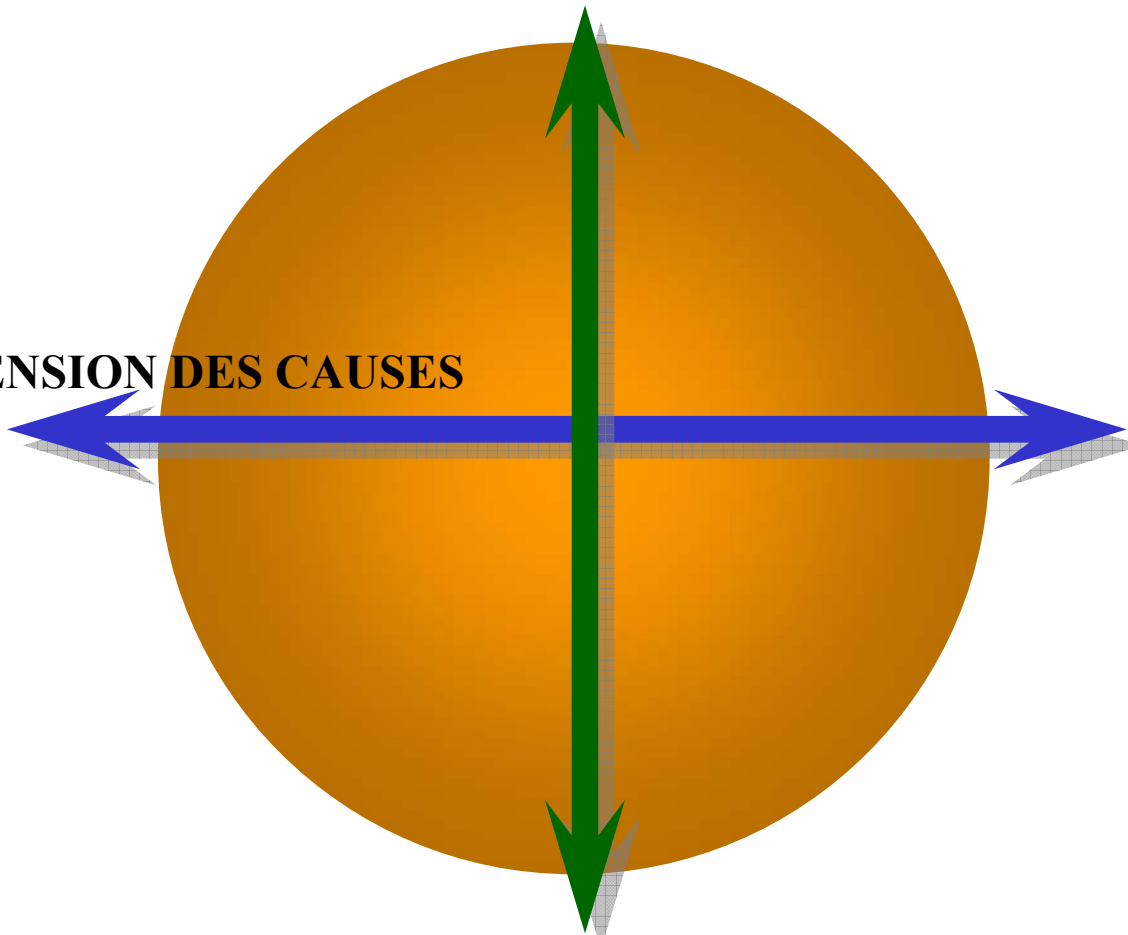
1995

EVOLUTION DES OUTILS DE PRÉVENTION





EXTENSION DES CAUSES



DIVERSIFICATION DES PROBLÈMES

	Comité SST	Comité organisation du travail	Comité relations de travail	PAE	DRH
Charge de travail		X			X
Reconnaissance	X				x
Autonomie		X			X
Conflits entre collègues			X	X	X
Violence clientèle	X				X
Problèmes financiers				X	
Insécurité d'emploi		X	X		X
Participation aux décisions		X	X		X
Rythme de travail	X	X	X		X
Habitudes de vie	X			X	
Préjugés sociaux					
Qualité encadrement de gestion					X
Manque d'écoute du gestionnaire			X		X

QUELQUES CONSTATS

- Ces différentes fonctions et activités sont **séparées**, il est souvent difficile de créer une **synergie** et d'éviter la **fragmentation** des actions et la **dispersion** des ressources (humaines, financières, etc.)
- Les problèmes sont de plus en plus **nombreux** et **complexes**;
- Les causes sont **multiples** (tech., org. soc., écon.) et **diversifiées**;
- La **couverture**, la **participation** et la **représentation** des travailleurs (ex. CSS) est à revoir: PME, autonome, occasionnel, agence, temps partiel, sous-traitance, etc.
- La notion de **BIEN-ÊTRE** doit remplacer celle de SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL;
- La notion de bien-être est plus **difficile** à saisir que celle de SST!



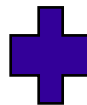
DE LA SST... AUX CONDITIONS DE TRAVAIL

4

De la SST....aux conditions de travail



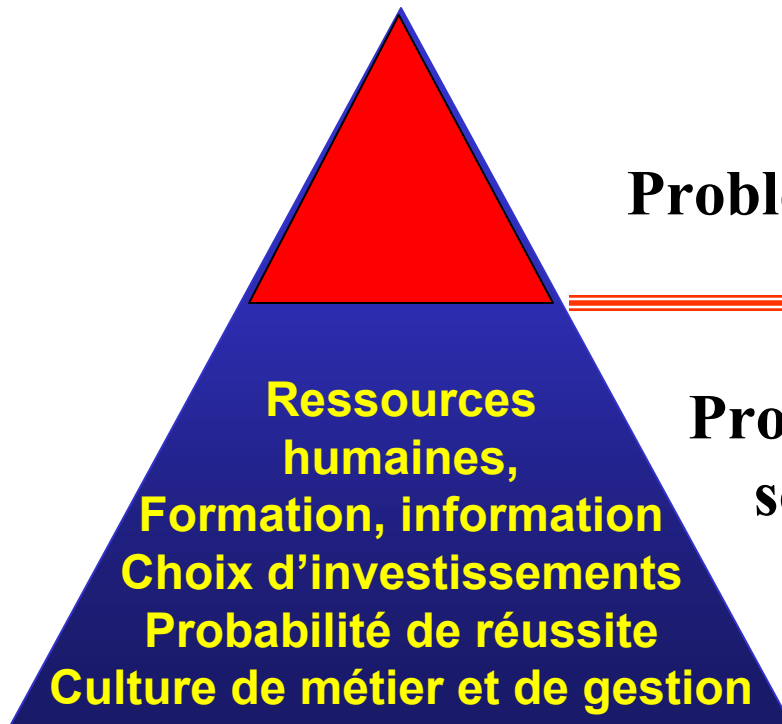
- Charges lourdes (37%)
- Travail répétitif (57%)
- Postures douloureuses (47%)
- Bruit (29%)
- Cadence très élevées (56%)



- Travail à temps partiel (18%)
- Surcharge informationnelle
- Travail sur ordinateur (41%)
- Télétravail (en émergence)
- Pressions des clients (67%)
- Délais courts (60%)
- Stress
- Violence au travail (4% à 15%)

- Augmentation du travail des femmes
- Augmentation du travail des jeunes
- Augmentation du travail posté (22%), nuit (18%) et weekend (25%)
- Augmentation du travail à temps partiel (16%) et du sur-temps plein (20%)
- Vieillesse de la population active
- Croissance sous-traitance, franchise et travailleur autonome
- Déclin de la sécurité d'emploi
- Développement du secteur des services
- Développement des technologies de l'information

**Conditions
de travail**



Problèmes SST

**Problèmes organisationnels,
sociaux et économiques**



- Le bien-être au travail est un **PROCESSUS** qui nécessite une approche en **RÉSEAU** et non en silo.
- Procéder à une **ANALYSE STRATÉGIQUE** pour éviter l'empilage des programmes et des activités.
- Établir que le bien-être des personnes est un **CRITÈRE DE DÉCISION D'AFFAIRES**.



- **Requestionner le modèle dominant de la grande entreprise, de conditions de travail (PE non syndiquée) et des conditions d'emploi (temps plein et permanent)**
 - Application des dispositions législatives?
 - Gestion de la SST
 - Information?
 - Participation?
 - Représentation?
- **Au plan éthique, quel argument justifie que la taille de l'organisation soit un critère d'exclusion des dispositions relatives à la participation et à la représentation des travailleurs?**

- Consolider la prévention des risques, en combinant divers instruments:
 - Législation à renouveler
 - Dialogue employeurs-syndicats
 - Développement de la responsabilité sociale des entreprises

Établir une obligation de ressources, de résultats et non seulement de moyens pour s'assurer de l'amélioration de la SST